

Solutions juridiques - Entreprise

L'assurance de protection juridique pour vos affaires

ARAG

Faciliter l'accès à la justice

Qu'il soit lié à vos employés, fournisseurs, clients ou entrepreneurs ou encore aux autorités fiscales, un problème juridique peut avoir des répercussions importantes sur les activités de votre entreprise, sans compter le stress, les perturbations et les frais élevés que cela entraîne.

Lorsque vous souscrivez un contrat Solutions juridiques - Entreprise d'ARAG, vos frais juridiques sont couverts lorsque votre entreprise est confrontée à un litige assuré. Vous êtes ainsi en mesure de défendre ou faire valoir vos droits devant les tribunaux, et de reprendre les rênes de votre entreprise sans mettre vos finances en péril.

Assistance juridique

Accès illimité au service d'assistance juridique :



- De 8h00 à minuit, heure locale, 7 jours par semaine
- Disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine en cas d'urgence
- Une assistance et des informations juridiques sont fournies par les avocats du personnel



Assurance juridique

Couvre les frais d'un avocat présélectionné et qualifié :

- Taux horaire à partir du premier montant dépensé*
- Frais juridiques, frais de rapport médical ou frais d'expertise
- Les coûts adverses qu'un juge peut ordonner à votre entreprise de payer si vous perdez votre procès



De nos jours, une assurance de protection juridique est primordiale.

* Un montant minimum en litige et/ou une franchise peuvent s'appliquer à un nombre limité d'événements assurés. Pour connaître tous les détails de la couverture, y compris les conditions, les exclusions, les plafonds et les franchises qui peuvent s'appliquer, veuillez lire les libellés de la police.

Comment une police d'assurance ARAG va-t-elle protéger votre entreprise ?



Litiges liés à l'emploi

Thomas renvoie un employé après qu'il soit arrivé en retard à plusieurs reprises et ait manqué plusieurs réunions. L'employé engage une action pour licenciement injustifié, alléguant une discrimination. **ARAG désignera un avocat spécialisé en droit du travail pour défendre l'entreprise de Thomas et les frais juridiques seront couverts.**



Litiges contractuels et recouvrement de créances

(garantie facultative)

Un client allègue que l'entreprise de Martin n'a pas fourni tous les services convenus et refuse de payer pour les services rendus. **ARAG désignera un avocat pour poursuivre le client et récupérer le montant dû à l'entreprise.**



Domages corporels

Une entreprise envoie Chloé, une représentante commerciale, à des rendez-vous avec des clients. Sur le chemin d'une réunion, Chloé trébuche et tombe à cause d'un trottoir non sécurisé. **ARAG désigne un avocat spécialisé en dommages corporels pour représenter Chloé et intenter une action en justice contre la municipalité.**



Défense juridique

Antoine fait l'objet d'une enquête par l'autorité provinciale de santé et de sécurité après un malheureux accident de travail. **ARAG désignera un avocat pour défendre le propriétaire de l'entreprise pendant l'enquête et pour toute accusation portée.**



Protection relative aux permis et licences obligatoires

Le restaurant de Guillaume a par erreur servi de l'alcool à des mineurs, est accusé et voit sa licence de vente d'alcool suspendue pour une période de temps prolongée. **ARAG va retenir un avocat pour aider à réduire la suspension.**



Protection fiscale

L'Agence du revenu du Canada vérifie les dépenses d'affaires d'Alain et exige un examen sur place de ses dossiers. **ARAG engagera un avocat pour l'assister lors de la vérification.**



Protection des biens de la propriété

Le parking d'un petit magasin est constamment rempli de voitures venant d'un immeuble résidentiel voisin. Les clients ne trouvent pas de place pour garer leur voiture et le magasin souffre en conséquence. **ARAG va désigner un avocat pour engager une action en justice afin de résoudre le problème.**



Assistance juridique téléphonique

ARAG Solutions juridiques - Entreprise offre un accès illimité à une ligne d'assistance juridique pour une assistance et des informations juridiques générales, même si la question n'est pas couverte par la police. La ligne d'assistance juridique est disponible de 8h à minuit (heure locale), 7 jours par semaine. En cas d'urgence, la ligne est disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Risques juridiques. Bien gérés